

3-5 Juin 2021

Parc des Expositions - Reims (France)

BULLETIN DE PARTICIPATION

EXPOSANT

Société ① :

N° de TVA intracommunautaire :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : Web : www.

Email :

Personne responsable du dossier :

Tél : Email :

AGENCE OU REPRESENTANT REGIONAL

Société ② :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : Contact :

FACTURATION

- **FACTURE A LIBELLER** au siège social ① à l'agence ②
- **FACTURE A ENVOYER** au siège social ① à l'agence ②

TARIFS

Seuls les dossiers accompagnés de l'acompte de 30 % seront pris en compte pour la réservation du stand.

1 – FORFAIT D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE (à régler par chaque société participante)

Le forfait comprend :

- les frais administratifs et de promotion
- l'enseigne drapeau
- les badges exposants
- la mise à disposition de chariots élévateurs
- les places de parking
- le branchement électrique
- 100 invitations visiteurs
- la moquette

TOTAL HT INSCRIPTION

250,00 € HT x = €

2 – RESERVATION DU STAND

A – STAND SURFACE NUE (minimum 9 m²)

- de 9 à 18 m² = 161 € HT x m² (2019 : 158 € HT le m²)
- de 27 à 45 m² = 158 € HT x m² (2019 : 155 € HT le m²)
- + de 45 m² = 151 € HT x m² (2019 : 148 € HT le m²)

B – STAND EQUIPE (minimum 9 m²)

272 € HT x m² (2019 : 267 € HT le m²)

comprend : la surface, les cloisons, 3 spots (1 par 3 m²), le mobilier
(3 chaises, 1 table, 1 porte-documents, 1 porte-manteaux, 1 corbeille à papier)

C – OUVERTURE SUR LES ALLEES (selon disponibilité)

- 2 allées = 222 € HT (2019 : 218 € HT)
- 3 allées = 337 € HT (2019 : 330 € HT)
- 4 allées = 450 € HT (2019 : 441 € HT)

E – RESERVE

1 m² = 315,00 € HT - 2 m² = 525,00 € HT

TOTAL STAND HT

TOTAL STAND + INSCRIPTION (1+2) HT

TOTAL TVA à 20,00 %

TOTAL TTC

CONDITIONS DE REGLEMENTS

- **ACOMPTE 30 %** (du montant total) - A régler à la commande

- **SOLDE 70 %** (du montant total) - A régler avant le 1^{er} mai 2021

Chèques à libeller à l'ordre du SNAFOT

VIREMENTS

BANQUE	GUICHET	N° DE COMPTE	CLE RIB	DOMICILIATION	BIC / SWIFT	IBAN
10907	00070	36121709034	91	BPACA LE HAILLAN	CCBPFPPBDX	FR 76 1090 7000 7036 1217 0903 491

Pour les virements des exposants étrangers : la mention « les règlements devront impérativement être faits sans frais pour le bénéficiaire » devra être portée sur l'ordre de virement.

Le soussigné s'engage à se conformer au règlement général du salon organisé par le SNAFOT, dont il déclare avoir pris connaissance, ainsi qu'aux documents auxquels il renvoie ; et pour les cas non visés par les documents précités, au règlement général de la Fédération des Salons Spécialisés. Le soussigné déclare avoir pris connaissance des caractéristiques de la police d'assurance souscrite par l'organisateur et abandonner tout recours contre la société gestionnaire des locaux dans lesquels se déroule le salon ainsi que contre l'organisateur ou tout autre exposant ainsi que leurs assureurs.

Fait à

Le

Cachet et signature obligatoire

A RETOURNER **AVANT LE 31 mars 2021** AU

SNAFOT 2 rue de Bussaguet – ZA du Taillan-Médoc

33320 Le Taillan-Médoc - France